

L'aventure du Venoge

Temps d'ouest, un après-midi d'automne, au Port de Plongeon à Perroy.

Dans la cambuse tempérée d'un cargo de légende du Léman, mollement balancé par la houle, j'écoute les gens que j'étais venu interroger. Ce sont les principaux équipiers du bateau ou, du moins, ceux qu'on peut rencontrer le plus souvent à son bord : Frédy Marti, Serge Oetiker et Christophe Chevalier.

Tous trois, parmi d'autres, se sont considérablement investis dans la réfection du Venoge, de 2006 à 2009, permettant ainsi aux amateurs de l'admirer tel qu'il se présente aujourd'hui. Ils ont pris part à une aventure qui a débuté il y a soixante ans et qui tient de l'épopée.

Evoquons donc, tout d'abord, pour placer les faits dans la chronologie, les événements qui aboutirent à l'arrivée du Venoge à Perroy.

En 1950, des propriétaires de bateaux décident d'aménager un port à Plongeon, ils fondent en 1952 la Société du Port de Plongeon.

Divers travaux menés sur plusieurs années auront permis en 1954 d'y amarrer une vingtaine d'embarcations (une trentaine actuellement). Retenons ici une donnée essentielle : à cette époque, le port était protégé du Vent d'ouest, de la Vaudaire et du Bornan, notamment par des enrochements et des pilotis

en forme de cintre de cinquante mètres de développement appelés "la banane" par les gens de l'endroit. Ils avaient été installés là en 1903, à soixante mètres de la rive, par un riverain au droit de sa propriété située à l'est du port, et furent considérés, dès le début du projet en 1950, comme faisant partie intégrante de ce dernier. Rien de bien particulier ne vint troubler les eaux de Plongeon pendant près de quatre décennies quand, soudain, en 2001, un coup de tonnerre retentissant ébranle la tranquillité des lieux : une mise à l'enquête prévoyait la démolition de la banane et l'utilisation des enrochements la constituant pour créer un port devant l'ancienne propriété de celui-là même qui avait fait construire la digue !

Pour d'évidentes raisons, la Société du Port de Plongeon fait aussitôt opposition, d'autant qu'elle projette par ailleurs de mettre à l'enquête une extension du port à moyen terme. Compte tenu du nouveau contexte, elle envisage alors la création d'un épi qui partirait du nouveau port en direction de l'ouest, pour pallier la suppression des enrochements et retire son opposition après discussion entre les parties en présence.

En 2002, la digue est démolie et le nouveau port à l'est de Plongeon est construit. Sitôt après, l'absence de digue protectrice, un effet dérivant des vagues d'est dû à la nouvelle construction, de même qu'un effet de renvoi des vagues d'ouest par celle-ci sont à l'origine de dégâts causés à plusieurs bateaux.

En 2003, la Société du Port de Plongeon entreprend diverses démarches en vue de l'agrandissement de son propre port, mais celles-ci sont entravées en 2005 par l'opposition du... propriétaire de l'ouvrage construit avec les enrochements qui protégeaient Plongeon !

On pense alors à une digue d'urgence et on remet à l'enquête en 2006. Diverses oppositions, dont à nouveau celle du propriétaire susmentionné, bloquent le projet.

L'avenir ne paraît alors pas des plus radieux à Plongeon, mais le destin veille.

Une information de première importance, véhiculée par ce que les initiés appellent le tam-tam du lac, parvient aux oreilles de Marc Anthonnet, Président de la Société du Port de Plongeon et constructeur naval de son état: la CGN se défaisait du Venoge et le promettait à la ferraille. Une idée s'imposa alors à ses yeux comme une évidence: tout en sauvant la vénérable unité, on pouvait l'utiliser pour protéger le port.

Ni une, ni deux, Marc Anthonnet contacte aussitôt la CGN. Les négociations sont laborieuses, celle-ci craignant d'avoir affaire à un nouveau farfelu. Plusieurs personnes s'étaient en effet intéressées au Venoge sans disposer de place d'amarrage.

Il revient à la charge après avoir obtenu du Service cantonal des eaux une autorisation d'amarrage à Plongeon. Il obtient également l'aval de la commune de Perroy et est soutenu dans ses démarches par le Musée du Léman.

Quarante mille francs sont réunis dans l'urgence et, le 13 juin 2006, une petite délégation emmenée par Marc Anthonnet et Frédy Marti arrive dans le bureau du directeur de la CGN avec la somme en poche.

Entre le rachat du bateau et son arrivée à Perroy s'était constituée l'Association pour la Sauvegarde du bateau Le Venoge dont l'un des buts est le maintien de ses capacités de navigation.

Le Venoge est racheté, échappant ainsi au triste sort qui lui était promis. Dix jours plus tard, c'est aux mains de J.-P. Doninelli, son capitaine attiré

à la CGN, qu'il arrive au port de Plongeon où il est amarré, le protégeant depuis lors contre les assauts des flots.

D'où une rénovation complète à laquelle participèrent activement nos trois amis cités plus haut.

De Frédy Marti, né à Morges, à cent mètres du lac, on peut dire qu'il a passé sa première enfance dans un couffin sur l'Ondine, le 6.5 m de ses parents, navigateurs émérites.

Plus tard, avec ce voilier, il décrochera trois titres de champion suisse. Puis, c'est un Soling qu'il acquiert et de nouveaux titres suivent, champion suisse, champion de France.

Installé à Perroy Plage dès 1992, il achète d'autres voiliers, sa passion pour la voile le rattrapant dès qu'il s'en éloigne. Frédy Marti, en somme, c'est le *patteux* pure laine. "Fallait pas me causer de bateaux à moteur".



Et pourtant... Serge Oetiker, lui, est un natif de la Chauv-de-Fonds. Après avoir passé pendant son enfance ses week-ends d'été au camping de Rolle, il fait à quinze ans une saison au Rowing Club de Lausanne qui fixera son attrait pour l'eau.

Par la suite, nous citons: "J'ai navigué sur tout ce qui flottait dans la baie de Rolle".

A 24 ans, il s'établit à St-Sulpice. C'est un ami de longue date de Frédy Marti avec qui il participe à de nombreuses régates sur un 5,50 m tout en se retrouvant au passage, de 1996 à 2003, donc pendant la Fast 2000, Président du Club nautique de Morges. Des croisières en famille sur le lac avec son propre bateau ainsi que de la navigation à la voile sur plusieurs mers du globe occupent également ses loisirs.

En juin 2006, il rejoint une quinzaine de copains constituant l'Association citée plus haut attachés à redonner une jeunesse au Venoge. Il en parle aujourd'hui avec un enthousiasme si communicatif qu'on

le croirait né dessus

Quant à Christophe Chevalier, un Perrolan du bord du lac issu d'une famille de pêcheurs, il est, selon ses propres dires, tombé dans le lac étant petit, et naviguait à trois ans déjà avec son grand-père.

Notons, pour l'anecdote, que ce dernier ne se moquait pas de la sécurité comme de sa première chemise: chaque chose à sa place sur un canot de pêche et chacun à sa place.

Le bambin se voyait ainsi attaché à un banc, de manière qu'il ne lui prît pas la fantaisie de vouloir aller prendre du bout des doigts la température de l'eau. Sa formation professionnelle, des plus éclectiques, est sanctionnée, entre autres, par un savoir-faire de soudeur qu'il mettra à disposition de l'Association pour la Sauvegarde du Venoge, présidée par son voisin Frédy Marti.

Des souvenirs, ils en ont plein la besace, nos trois compères.

En septembre dernier, le Venoge était amarré à Cully où il participait au Garçon Savoyard, un spectacle en plein air monté sur les quais. En dix-huit jours, trois mille personnes sont montées à son bord avec le sourire. L'enchantement et la gratitude du public, de même que la chanson d'adieu au bateau, entonnée par les figurants le dernier jour, resteront gravés dans leur mémoire.

Au Venoge, et à tous ceux qui ont œuvré pour maintenir vivant ce fleuron du patrimoine naval lémanique, longue vie!

Albert Strauss